

AGENT EN POLY CULTURE - ELEVAGE H/F

Autres dénominations : Agent polyvalent en polyculture - élevage, Agent agricole polyvalent

Filières liées :

Agriculture biologique

Grandes cultures

Productions animales

Fiche métier sur AgrOrientation : <https://agrorientation.fr/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/agent-en-polyculture-elevage-hf>

Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Produire, fabriquer

Se déplacer souvent, bouger, aller sur le terrain

Animaux

Fournitures, machines et matériels agricoles, nouvelles technologies

Végétaux, cultures, céréales, plantes, fleurs, fruits, légumes, vignes

L'agent en polyculture-élevage réalise les travaux liés aux différentes cultures :

- Il prépare le sol en vue des semis et des plantations suivant les consignes du chef de culture.
- Il sème ou réalise les plantations et épand les engrais.
- Il entretient les parcelles (binage, sarclage) et assure tous les travaux en utilisant les matériels adaptés.
- Il participe à la récolte à l'aide d'engins et de matériels spécifiques dont il assure la maintenance courante.

L'agent en polyculture-élevage assure principalement l'alimentation des animaux :

- Il prépare les aliments complémentaires (mélanges de tourteaux et de minéraux) et distribue, manuellement ou à l'aide d'un appareil spécifique, les rations alimentaires calculées selon des formules préétablies.
- Il observe le comportement des animaux pour détecter et traiter les maladies fréquentes.
- Régulièrement, il désinfecte et nettoie les installations d'élevage ou effectue le paillage de la litière.
- En période de reproduction, il surveille les mères en gestation.
- Il aide éventuellement aux mises bas et veille au bon développement des nouveau-nés.
- Dans certains élevages spécialisés, il participe aux opérations d'attrapage des animaux, lesquelles se déroulent différemment selon les espèces.

L'agent en polyculture-élevage est également amené à réaliser la maintenance des bâtiments d'exploitation (maçonnerie, menuiserie...).

Conditions d'exercice

Les conditions d'exercice de l'agent en polyculture- élevage varient en fonction des types de culture et d'élevage retenus sur l'exploitation. Il exerce généralement sous l'autorité directe du chef d'exploitation ou plus rarement, sous celle d'un responsable d'élevage, d'un chef de culture, voire des deux.

Ses tâches l'amènent à travailler plus ou moins à l'extérieur selon le type d'élevage dont il a la charge. La période hivernale, souvent mise à profit pour réaliser les activités de maintenance, permet des horaires réguliers. Quant au reste de l'année, le rythme de travail dépend des cultures pratiquées et des aléas climatiques.

Compétences et qualités

L'agent en polyculture-élevage dispose de connaissances sur l'anatomie et le comportement de l'animal et maîtrise parallèlement les techniques culturales.

Il est également capable d'utiliser les différents équipements nécessaires aux travaux de culture et de récolte.

Plus ou moins polyvalent selon la diversité de ses activités, il doit savoir s'adapter à ses conditions d'exercice, et ce, de façon autonome et organisée.

Perspectives d'évolutions

En se spécialisant dans une ou plusieurs cultures après l'acquisition de compétences complémentaires en techniques culturales, l'agent en polyculture-élevage pourra accéder au poste de chef de culture.

De même, s'il développe ses compétences dans le domaine de la production animale, il pourra devenir responsable d'élevage.

En se perfectionnant dans le secteur choisi et en développant des connaissances en économie et en gestion, il pourra par la suite décider de s'installer comme chef d'exploitation.

En savoir plus

Consulter : la fiche ROME sur www.francetravail.fr

Fiche présentée par



Pour tout complément d'information, contactez : contact@agrororientation.com